

[Texte]

Mr. Gourd: You exempt either totally or not at all.

Miss MacDonald: But not for a policy matter.

Mr. Gourd: So clause 26 cannot be used to exempt anybody from the implementation of any given policy.

Mrs. Finestone: In other words, you could exempt the new boy on the block from Canadian content.

Miss MacDonald: No, because Canadian content is a policy issue.

Mrs. Finestone: We will come back to that.

Mr. Waddell: It is like speaking another language, is it not?

• 2020

The Chairman: If you will divide your ten minutes with your colleague—

Mr. Waddell: Yes, I will divide it, if I might, with my colleague who is our critic for multiculturalism, Mr. Epp.

The Chairman: You have ten minutes.

Mr. Waddell: I had raised the question of private television, how it is affected here, and I still think they are going to continue to produce half-hour game shows and pay their assessment under this scheme. But I appreciate what the minister has said, and I will put these questions to the Canadian Association of Broadcasters who are testifying tomorrow.

Let me ask you about private radio. Do you listen to private radio much?

Miss MacDonald: Yes, I listen as much as my time away from here allows. But I must say that I listen to more CBC radio programming—

Mr. Waddell: So do I. It is better.

Miss MacDonald: —than I do private.

Mr. Waddell: Maybe the reason is—I do not know if you have noticed—but it seems to me it sounds all the same.

Miss MacDonald: No, no, no.

Mr. Waddell: It is becoming more and more like American radio, the private radio. My question is this: how come you have not put anything in the bill that would require private radio to produce some more creative programs?

Miss MacDonald: The bill is written in a way that applies to radio and television. I think you should be clear about that.

[Traduction]

M. Gourd: Une entreprise pourrait être exemptée de toutes les dispositions ou pas du tout.

Mme MacDonald: Mais cette exemption ne vaut pas dans les questions de politique.

M. Gourd: Ainsi l'article 26 ne peut pas être employé pour exempter une entreprise de la mise en oeuvre d'une politique donnée.

Mme Finestone: En d'autres termes, vous pourriez exclure une nouvelle entreprise des dispositions sur le contenu canadien.

Mme MacDonald: Pas du tout, puisque le contenu canadien est une question de politique.

Mme Finestone: Nous y reviendrons plus tard.

M. Waddell: C'est comme si on parlait une langue étrangère, n'est-ce pas?

Le président: Êtes-vous disposé à partager vos dix minutes avec votre collègue. . .

M. Waddell: Oui, j'aimerais partager mon temps de parole avec mon collègue, M. Epp, notre critique en matière de multiculturalisme.

Le président: Vous avez 10 minutes.

M. Waddell: J'ai parlé de la télévision privée et des répercussions que le projet de loi aura sur ce secteur. Je suis toujours convaincu que les télédiffuseurs privés continueront à se contenter de réaliser des jeux télévisés d'une demi-heure et à acquitter les droits de diffusion sous ce nouveau régime. Mais je tiendrai compte des commentaires de la ministre et je poserai mes questions à l'Association canadienne des radiodiffuseurs que nous entendrons demain.

J'aimerais vous poser quelques questions sur les radiodiffuseurs privés. Écoutez-vous souvent la radio privée?

Mme MacDonald: Oui, quand j'en ai le temps. Je dois cependant reconnaître que j'écoute plus souvent la radio de Radio-Canada. . .

M. Waddell: Moi aussi. Les émissions sont meilleures.

Mme MacDonald: . . . que les stations de radio privées.

M. Waddell: C'est peut-être parce que—je ne sais pas si vous l'avez constaté—elles semblent toutes être pareilles.

Mme MacDonald: Pas du tout.

M. Waddell: La radio privée au Canada ressemble de plus en plus à la radio américaine. Voici ce que je veux savoir. Pourquoi n'avez-vous pas prévu dans le projet de loi des dispositions qui exigeraient des stations de radio privées qu'elles préparent des émissions un peu plus créatives?

Mme MacDonald: Le projet de loi s'applique à la fois à la radio et à la télévision. Il ne faut pas l'oublier.